

RÉSUMÉ À L'INTENTION DU GRAND PUBLIC

En quoi consiste le «paquet élargissement»?

Il comprend d'abord un *document de stratégie*¹ exposant la politique de la Commission relative à l'élargissement de l'Union européenne. Ce document explique en quoi cette politique a été profitable à l'Union dans le passé et pourquoi il est dans son intérêt de poursuivre un élargissement géré avec discernement. Il contient un résumé des progrès effectués par chaque pays concerné par l'élargissement au cours de l'année écoulée². Ces pays sont la Turquie, la Croatie et l'ancienne République yougoslave de Macédoine, ainsi que l'Albanie, la Bosnie-et-Herzégovine, le Monténégro, la Serbie et le Kosovo (conformément à la résolution 1244 du Conseil de sécurité des Nations unies).

Ce «paquet» comprend aussi *les partenariats européens et les partenariats pour l'adhésion* mis à jour pour chaque pays, dans lesquels la Commission passe en revue les domaines nécessitant des réformes supplémentaires. Le Conseil européen a ouvert aux pays des Balkans occidentaux et à la Turquie la perspective d'adhérer à l'UE lorsqu'ils rempliront certaines conditions. Il existe des critères politiques et économiques et des exigences quant à la capacité de ces pays de respecter toutes les dispositions législatives et réglementaires de l'UE. Ces partenariats aident les pays à formuler leurs priorités et, ce faisant, facilitent leurs efforts en matière de réforme.

Enfin, le *cadre financier indicatif pluriannuel* présente l'aide financière disponible pour soutenir ces efforts.

Quels sont les avantages de cette proposition?

L'essence même de l'intégration européenne est de surmonter la division de l'Europe et de contribuer à l'unification pacifique du continent. Sur le plan politique, l'élargissement de l'UE a contribué à répondre à des changements d'envergure tels que la chute des dictatures et l'effondrement du communisme. Il a permis de consolider la démocratie, les droits de l'homme et la stabilité sur tout le continent. Sur le plan économique et social, il a contribué à renforcer la prospérité et la compétitivité, ce qui a permis à l'Union élargie de mieux relever les défis de la mondialisation en accroissant le commerce intérieur et extérieur et en créant de ce fait des emplois. L'élargissement a également accru le poids de l'UE dans le monde et fait d'elle un acteur plus puissant sur la scène internationale. Gérée avec discernement, l'intégration des pays des Balkans occidentaux et de la Turquie dans l'UE renforcera encore ces avantages politiques et économiques.

Pourquoi ce dossier est-il traité au niveau de l'UE?

La décision d'intégrer de nouveaux membres à l'UE doit être prise à l'unanimité par les États membres au niveau européen et recevoir l'approbation du Parlement européen, conformément aux dispositions du traité sur l'Union européenne. La Commission a été mandatée par les États membres pour rendre compte annuellement des progrès accomplis par chaque pays concerné par l'élargissement.

Quelles sont les prochaines étapes?

Le document de stratégie de la Commission servira de base au débat que les chefs d'État ou de gouvernement engageront lors du Conseil européen de décembre 2007. Il vise à réajuster la politique d'élargissement afin de mettre l'accent sur les domaines essentiels dans lesquels la nécessité des réformes se fait sentir avec le plus d'acuité. Les pays se

¹ COM(2007)xxx

² Ce résumé est rédigé sur la base des conclusions des rapports annuels de suivi dans lesquels la Commission évalue les progrès de chaque pays candidat ou pays potentiellement candidat au cours des douze mois écoulés.

préparant à l'élargissement décident eux-mêmes du rythme des prochaines étapes sur la voie de l'adhésion. Plus ils auront procédé rapidement aux réformes nécessaires, plus vite ils seront prêts à adhérer à l'Union européenne. Cette adhésion est une entreprise exigeante, qui nécessite des efforts concertés sur de nombreuses années de la part des pays qui y aspirent.